

Chronique

Autor(en): **Redard, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **17 (1957)**

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-242488>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE

1. *Comité et assemblée générale*

Le comité de Pro Aventico s'est réuni à Avenches le 9 mars 1957. Divers changements sont intervenus dans sa composition. Depuis la dernière séance (1^{er} mai 1954), deux membres sont décédés : J. Bourquin, président, dont nous avons dit plus haut les inestimables services qu'il a rendus à notre Association, et P. Chessex, directeur du Collège scientifique de Lausanne, ancien trésorier, membre dévoué et actif du comité où il était entré en 1937, et auteur, en particulier, d'une publication remarquée sur Avenches (Neuchâtel, Editions du Griffon, 1946 : Trésors de mon pays, 13). A la suite d'une consultation écrite du comité, M. G. Redard a été appelé à la présidence. M. E. Gilg est devenu trésorier en remplacement de M. P.-R. Perrin, que des raisons de santé ont contraint de démissionner et à qui nous tenons à dire ici, avec nos vœux, notre vive gratitude ; MM. E. Gilg et L. Doleyres, vérificateurs de comptes, également démissionnaires, ont été remplacés par MM. Yoland Gottraux et Robert Commune, M. André Hediguer étant suppléant. M. A. Burmeister, en reconnaissance des constants services rendus à notre Association, a été nommé membre d'honneur. Enfin ont été élus membres du comité : le chef de service de l'enseignement supérieur vaudois au Département cantonal de l'instruction publique et des cultes, actuellement M. R. Anken, Lausanne ; M^e Ravussin, syndic d'Avenches ; M. R. Fellmann, archéologue, Bâle.

D'autre part, reprenant la proposition émise naguère par M. D. van Berchem, le comité a nommé une Commission des fouilles. Elle est composée de M^{lle} V. von Gonzenbach, MM. D. van Berchem, P. Collart, R. Fellmann, R. Laur-Belart, E. Pelichet, S. Perret et des membres du bureau (président : M. G. Redard ;

secrétaire : M. W. Aeschlimann). La commission a tenu sa première séance le 6 mai 1957.

Egalement convoquée pour le 9 mars 1957 à Avenches, l'assemblée générale a approuvé ces diverses nominations et les comptes dont on trouvera le détail page 84. La séance administrative a été suivie d'une visite des travaux en cours à l'Amphithéâtre et en Perruet.

2. *Commission directrice des travaux à l'Amphithéâtre*

Si, à Pro Aventico, incombent les fouilles occasionnelles ou systématiques et l'entretien de certains monuments (Théâtre, Ciggognier), le Musée et l'Amphithéâtre dépendent de l'Etat de Vaud qui en charge une commission, composée actuellement de MM. Anken, président, Byrde, Guignard, Pelichet, de Sybourg, secrétaire, et Virieux. Le président de Pro Aventico est invité à assister à ses délibérations.

La commission s'est réunie à Avenches le 22 mars 1957. Elle a pris diverses décisions concernant l'Amphithéâtre, le Musée et les Thermes de Perruet, que nous mentionnerons à leur place (ci-dessous 4, 5a, 5b). Elle s'est occupée aussi du remplacement de M. Senaud, le dévoué gardien du Musée, qui a atteint la limite d'âge. Enfin elle a préavisé favorablement — et le Conseil d'Etat du canton de Vaud a accordé — le prêt de certains objets du Musée et du fameux buste en or de Marc-Aurèle pour l'exposition « La Suisse à l'époque romaine » organisée à Bâle, en été 1957, dans le cadre des manifestations commémorant le bi-millénaire de cette ville.

3. *Commission des fouilles de Pro Aventico*

Réunie, nous l'avons dit, le 6 mai 1957 à Avenches, la Commission s'est occupée principalement de la réorganisation du Musée et de l'achèvement des fouilles en Perruet (voir ci-dessous 4, 5 b, 5 c).

4. *Musée*

Si la Tour qui abrite les collections romaines est pittoresque, il est évident qu'elle ne répond pas aux exigences de la muséographie moderne. Les installations vétustes ¹, les objets entassés dans

¹ Outre le chauffage et l'éclairage, la sécurité elle-même laisse à désirer : malgré toutes les précautions prises, la copie du buste de Marc-Aurèle a été à nouveau volée cette année !

les salles d'exposition qui sont en même temps des magasins, tout contribue à éloigner notre Musée de son double et véritable but : instrument de travail et lieu d'éducation ¹. Aussi, sur rapport de notre comité, la Commission cantonale a-t-elle adopté un programme de réfection générale du bâtiment. Un plan d'ensemble a été établi par le conservateur, M. P. de Sybourg. Avant d'installer les locaux d'exposition, qui seront totalement rénovés, il importe d'aménager les combles en laboratoire et magasin. Cette première étape sera bientôt achevée : des fenêtres ont été posées, un éclairage adéquat installé, un bureau de travail construit. L'organisation d'un magasin permettra de classer rationnellement les dépôts actuels et les objets qui devront être retirés des vitrines inutilement surchargées. Ce travail pourra commencer en janvier ou février 1958 ; il sera probablement confié à M^{lle} V. von Gonzenbach. Au reclassement des collections archéologiques feront suite :

1^o le reclassement des monuments épigraphiques et des mosaïques (ces dernières sont dans un état particulièrement alarmant);

2^o l'établissement et la publication d'un nouveau catalogue, le « Guide illustré du Musée d'Avenches » d'Emile Dunant (Genève 1900) étant périmé, et d'ailleurs épuisé.

Mais l'entreprise et la conduite de fouilles exigent aussi que l'archéologue puisse consulter aisément tous les documents où sont consignées les recherches précédentes. D'où la nécessité de constituer des archives, c'est-à-dire d'inventorier et de réunir les plans, journaux de fouilles, correspondances, etc., qui intéressent le site d'Aventicum. Nombre de ces documents — dont l'étude sur les *scholae* qui paraît dans ce *Bulletin* suffira à montrer l'importance — sont dispersés dans diverses bibliothèques et archives de la Suisse où il s'agira donc d'en faire faire des copies (dactylographiées ou photographiques, selon les cas). Engagé dès le 1^{er} octobre 1957 et pour quatre mois, M. G.-Th. Schwarz a été chargé de ce travail auquel ses propres recherches l'ont parfaitement préparé.

Ainsi, grâce au concours de quelques spécialistes et à l'appui

¹ Quelque 200 écoles de tous les degrés visitent le Musée chaque année. Au total, on a compté 21 350 visiteurs en 1950, 33 020 en 1954, 35 800 en 1955 et 35 700 en 1956.

de l'Etat de Vaud, le Musée d'Avenches, tout en restant modeste, sera digne des collections qu'il abrite et pourra devenir, conformément à la définition de Malraux, « un de ces lieux qui donnent la plus haute idée de l'homme ».

5. Monuments et fouilles

a) Amphithéâtre

La Commission cantonale a décidé d'achever la consolidation de l'entrée occidentale, où une voûte avait déjà été construite ¹, par une maçonnerie de pierre jaune d'Hauterive, en appareil irrégulier, qui s'étendra également au revêtement du mur de soutènement du talus ; la voûte sera revêtue de tuf. Une balustrade sera placée aux endroits présentant un danger pour les visiteurs, et un muret construit le long du chemin qui mène au Musée. Ces divers travaux sont actuellement en cours.

b) Thermes de Perruet ²

Comme l'annonçait le comité dans son Rapport adressé en octobre 1955 aux membres de l'Association (p. 3), le Conseil d'Etat du canton de Vaud, sur proposition de la Commission cantonale, a acquis le terrain de Perruet (les démarches furent conduites par M^e Ravussin et l'acte signé le 20 novembre 1954). Le 20 octobre 1955, la même Commission décidait de proposer à l'Etat la construction d'un toit protecteur couvrant l'ensemble des thermes ; le 16 mai 1956, le Grand Conseil vaudois votait les crédits nécessaires (fr. 74 000.—). Les travaux sont aujourd'hui achevés : une conduite d'assainissement a été ménagée, qui assurera la sécheresse du terrain en hiver ³ ; le toit, reposant sur des bases de béton et de briques, est composé de fermes collées système Hetzer, et couvert d'éternit teinté en brun. D'un pilier à l'autre, une clôture de treillis a été établie (avec entrée au nord-est) et, le niveau de la

¹ Voir *Bull.* 16, 1954, p. 12 ss., et le Rapport adressé en octobre 1955 aux membres de l'Association, p. 2.

² Sur la découverte, voir *Bull.* 16, 1954, p. 93-114 (avec pl. IV-XXII et plan).

³ Le propriétaire voisin, bénéficiaire de ces travaux, a participé pour moitié aux frais qu'ils ont entraînés.

fouille étant inférieur à celui du champ, les talus ont été égalisés. Une fois la prospection archéologique terminée, une passerelle sera éventuellement construite dans l'axe longitudinal, qui rendra aisée la visite du plus complet et du plus vaste hypocauste romain qu'on connaisse au nord des Alpes. Remercions ici le Grand Conseil et le Conseil d'Etat du canton de Vaud de l'intérêt qu'ils portent aux ruines d'Avenches et qu'ils manifestent de façon si libérale, comme aussi M. P. de Sybourg qui n'a ménagé ni son temps ni sa peine pour mener à bien ces travaux délicats et importants.

Il reste à dégager entièrement les substructures dont bien des parties sont encore inexplorées, et à en assurer la conservation définitive. Les fouilles ont donc repris le 14 octobre 1957, menées par M. G.-Th. Schwarz, sous le contrôle régulier de MM. Pelichet et Fellmann ; nous espérons, si l'hiver n'est pas trop rigoureux, qu'elles seront achevées à la fin de janvier 1958. Le prochain *Bulletin* en rendra compte.

c) *Fouilles projetées*

Il est nécessaire de reprendre à Avenches des fouilles méthodiques ; en dépit des multiples efforts faits ces dernières années, bien des points demeurent obscurs dans l'archéologie aventicienne. La topographie générale de la ville est encore mal connue, et insuffisamment défini le réseau des communications. Aussi la Commission des fouilles a-t-elle élaboré un programme dont l'exécution sera entreprise sitôt achevés les travaux de Perruet. Il prévoit notamment :

- 1^o la recherche des grandes artères de la ville romaine ;
- 2^o diverses explorations stratigraphiques qui doivent nous renseigner sur les étapes du développement d'Aventicum ;
- 3^o l'exploration systématique du Pré Prilaz ; c'est là, on va le voir, que M. Schwarz situe le *forum*, en conclusion d'une étude que nous sommes heureux de publier ici : partant d'un problème restreint, elle montre éloquemment quelles inconnues majeures subsistent et pourquoi les archéologues suisses et étrangers ont raison d'attacher une si grande importance au site d'Avenches.

Les dépenses qu'emporteront de tels travaux sont naturelle-

ment sans mesure avec les modestes ressources de Pro Aventico. Mais nous pouvons compter sur l'appui des autorités cantonales et de la Confédération ; sans doute devons-nous solliciter aussi l'aide de la Société suisse de préhistoire, de la Commission romaine de la Société d'histoire de l'art en Suisse, et du Fonds national de la recherche scientifique. Enfin c'est à nos membres que nous faisons appel : par leurs dons, leur propagande, ils assureront, dans une large mesure, le succès des recherches projetées. Nous les remercions par avance du soutien que nous espérons recevoir d'eux.

Octobre 1957.

G. REDARD